Image not found or type unknown

Trop perçu aah caf demande de remboursement

Par **loubia**, le **27/11/2017** à **10:57**

Bonjour

La caf me réclame la somme de 1400€ pour un trop perçu de l'AAH,et me prélève une certaine somme tous les mois,
ont ils le droit , sachant que l'erreur vient de leur part , car j ai toujours déclaré mes ressources trimestrielles,j ai pris l'initiative de leur envoyait les photocopies de mes déclarations que j 'ai fort heureusement gardée il est bien mentionne tous mes revenus et leur prouvant que l'erreur du trop perçu venait de leur incompétence
merci

Par **youris**, le **27/11/2017** à **11:04**

bonjour,
peu importe d'ou vient l'erreur, le trop perçu doit être remboursé (imaginez que ce soit l'inverse).
si c'est la CAF qui a fait l'erreur, vous pouvez négocier les conditions de l'échéancier.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés